

“ On ne nous achète pas, et vous nous offririez toutes les économies réalisées par le président de la république (Grévy), que vous ne nous feriez pas commettre une lâcheté. La haine de Dieu et l'amour de l'argent sont les traits caractéristiques des hommes qui nous gouvernent ”.....

Mgr Cotton fut poursuivi et acquitté.

Mgr Pie; évêque de Poitiers, fit encore mieux. Cité devant le Conseil d'Etat, pour avoir terminé un mandement en disant : “ et maintenant, lave-toi les mains, Pilate ” (Napoléon III), il se présenta revêtu des ornements pontificaux et entouré de son clergé en costume sacerdotal, lorsque le commissaire vint le chercher. Eh bien ! dit Mgr Pie, au commissaire qui n'y comprenait plus rien, partons. Comment, Monseigneur ? Vous voulez aller à Paris, comme ça ?—Sans doute. Vous êtes chargé de conduire à Paris l'évêque de Poitiers. Un évêque qui agit en tant qu'évêque, Monsieur, c'est tout ça.

On prévint alors l'Empereur, qui eût un accès de colère terrible, et fit télégraphier à son préfet : “ Que votre évêque aille au diable, mais qu'il nous laisse la paix. ” Le message était rond ; mais tout de même le point *principal était gagné*.

Depuis que ceci est écrit, l'archevêque d'Aix a été condamné à 800 piastres d'amende *par un magistrat épuré !*

La Pologne vient de perdre un véritable confesseur de la foi, Mgr Janiszewski, dont nous avons déjà eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs.

Sacré évêque d'Eleusis en 1871, Mgr Janiszewski, esprit et caractère très militant se trouve aux premières lignes des combattants quand sonna l'heure du kulturkampf, qui éclata avec une violence toute particulière sur le territoire de l'ancienne Pologne, où la Prusse chercha à anéantir en même temps le catholicisme et la nationalité polonaise. Lorsque Monseigneur Ledochowski fut emmené nuitamment de son palais épiscopal pour être jeté en prison, c'est à Mgr Janiszewski qu'il remit ses pouvoirs et c'est lui qu'il chargea de le remplacer. Mais l'évêque d'Eleusis ne porta pas longtemps la charge d'une si lourde responsabilité. On s'attaqua à lui, et, à l'instar de son archevêque, il fut également emprisonné, condamné, déposé arbitrairement de toutes ses dignités, et après deux années d'une captivité, exilé des frontières prussiennes. C'est alors qu'il se rendit à Cracovie et y demeura dix années, fécondes en travaux de toutes sortes. Lorsque la fureur première de la persécution finit par s'abattre, il fut permis à Monseigneur Janiszewski de rentrer en Posnanie, à condition